

Brevet Fédéral d'Entraîneur Sports Équestres Dressage Niveau 2 à Vienne (38)



OBJECTIF DE LA FORMATION

Le **BFESE Dressage Niveau 2** permet d'acquérir une méthodologie et des outils pour une montée en compétences des enseignants et leur permettre de faire valoir une expertise technique dans la discipline du Dressage.

L'entraîneur de compétition certifié par le BFESE 2 est apte à concevoir un programme d'entraînement, à préparer et conduire des séances d'entraînement et à effectuer un suivi en **compétition AMATEURS ou CLUB 1 minimum**.

PRÉ-REQUIS

Le BFESE niveau 2 s'adresse à des enseignants, titulaires d'un diplôme professionnel d'animation ou d'enseignement des activités équestres au sens de l'article L 212-1 du code du sport.

L'inscription à l'examen est réservée aux enseignants pouvant faire valoir une expérience professionnelle de 2400 heures minimum attestée.

APRES LA FORMATION

Vous pourrez suivre la formation BFESE CSO, HUNTER, CCE, WESTERN... avec des allègements de formation.

INTERVENANTS

Bernard MAUREL

Expert Fédéral

Juge international de Dressage



Philippe LINGET (prépa mentale)

Cavalier pro, diplômé PNL.

17/10/2023

début de formation

70 heures

de formation (10 jours)

14/05/24

fin de formation



CONTENU – PROGRAMME DE FORMATION

✓ <https://metiers.ffe.com/formations-continues/#BFESE>

- M.1 Le Brevet Fédéral d'Entraîneur Sports Équestres et les objectifs de la formation (1h30)
- M.2 Rôle et mission de l'entraîneur (1h00)
- M.3 Présentation de la discipline (1h30)
- M.4 La méthodologie de l'entraînement (1h30)
- M.5 5. La préparation physique et mentale (7h00)
- M.6 Le suivi de la compétition (1h30)
- M.7 L'optimisation de la performance (3h00)
- M.8 Sport et santé (2h30)
- M.9 Pédagogie du perfectionnement technique: (lien avec les galops, comment construire un plan de formation, lien entre formation et compétition (6h00)
- M.10 Les étapes pour la réalisation du rapport d'entraînement (5h30)
- M.11 Séances techniques, Réviser les bases de la discipline, se réapproprier les sensations (10h30)
- M.12 Séances d'optimisation, mise en situation d'entraînement (14h30)



MODALITÉS D'ÉVALUATION ET SUIVI

Évaluation continue des acquis au cours de la formation par le formateur par le biais d'échanges et de questions/réponses.

Attestation de fin de formation

2 épreuves certificatives en 3 UC ET 1 dossier à remettre 2 semaines avant l'examen.

Évaluation de la satisfaction par un questionnaire

Le candidat doit acquérir l'ensemble des unités capitalisables pour obtenir le BFESE DRESSAGE 2.

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE MOBILISÉE

Présentations théoriques interactives en salle et visioconférence

Visualisation et analyse de vidéos

Mise en pratique à cheval, stagiaires cobayes

Optimisation de la performance avec cavaliers cobayes

Indicateurs de satisfaction
et de réussite :

à venir 1^{ère} session en 23-24

Le BFESE Dressage niveau 2
permet d'obtenir par
équivalences les UC1 et
UC3b (optimisation)
du DEJEPS (bac +2).

TARIF & FINANCEMENT

De **1450 à 1540 € net de taxe** pour les 10 journées de formation (Hors frais d'hébergement, de restauration, et d'examen). Demande d'acompte de 50 euros à l'inscription.

Financements possibles auprès de Fonds de la Formation Professionnelle :



Pour les dirigeants et conjoints collaborateurs, 1540 euros (100% pris en charge dans la limite des 3000 € de fonds disponibles par personne par année civile). Partie 1 (d'octobre à début mars); 5 jours à 770 euros, idem partie 2 (de fin mars à mai).

<https://extranet.vivea.fr/hapi/#/connexion>

OCAPIAT : Pour les salariés, 1450 euros (prise en charge à hauteur de 45% des frais de formation dans la limite de 1200 euros soit 540 euros, soit un reste à charge de 910 € pour l'employeur). Possibilité de demander la prise en charge supplémentaire de 45% du salaire du personnel à hauteur de 12 euros de l'heure HT (au choix de l'employeur).



<https://monespace.ocapiat.fr/#>



AGEFICE/ FIFPL : Pour les indépendants, 1450 euros, possibilités de financement selon votre Contribution Formation Professionnelle. Demande de prise en charge à transmettre à AGEFICE 15 jours avant le début de la formation et 10 jours pour le FIFPL.

<https://fifplonline-odf.fifpl.fr/login> <https://communication-agefice.fr/>



Autres financements : envoyer une demande à formation.ara@cre.fe.com

HANDICAP



Contactez le référent Handicap du CFA

formation.ara@cre.ffe.com

06 29 96 06 06

Plus d'informations sur notre site internet

www.centredeformation-creara.com



INSCRIPTION

Inscription obligatoire en ligne en complétant le formulaire suivant :

<https://www.helloasso.com/associations/comite-regional-d-equitation-auvergne-rhone-alpes/evenements/inscription-formation-bfese-dressage-niveau-2>

Une convocation vous sera envoyée par mail dès validation de votre dossier et du financement.

Nombre de places : **8 mini, 10 maxi**

Signature d'une convection de formation.

Délai d'inscription : 7 jours avant le début de la formation



DATES ET LIEU DE FORMATION

DATES	LIEUX
17 octobre 2023 09 novembre 2023 5 et 19 décembre 2023 de 14h à 16h (visio) 16 janvier 2024 de 14h à 16h (visio) 05 février (prépa mentale avec Philippe LINGET) 5 Mars de 14h à 16h (visio) 25 et 26 mars 2024 11 et 12 avril 2024 13 et 14 mai 224	CLUB HIPPIQUE VIENNOIS LES CHARMILLES 80 MONTEE COUPE JARRET 38200 VIENNE En visio (avec google meet)

LES + DE LA FORMATION

Infrastructures d'accueil de qualité.

Formation et examen organisés en région Auvergne Rhône-Alpes.

Le candidat bénéficie des unités capitalisables validées pendant une période de 3 ans à compter de la date de délivrance de l'attestation de réussite par FFE Formation.

RESTAURATION

Possibilité d'apporter votre panier repas le midi, salle équipée d'un réfrigérateur et micro-ondes.



CONTACTS

Corinne BARES Tél. : 06.29.96.06.06

Marylin VALADE Tél. : 07.66.38.35.15

Mail : formation.ara@cre.ffe.com

CF CRE ARA

Maison Régionale des Sports

68 avenue Tony Garnier CS 21001

69304 Lyon cedex 07

Numéro Siret : 833 648 496 000 28

OF enregistré sous le numéro de déclaration d'activité 84010220101

auprès du préfet de région Auvergne Rhône Alpes, cette déclaration ne vaut pas agrément de l'État.